

# RENCONTRE DE(S) PAYSAGE(S)

INVITATION

**Points de vues :**  
construire et partager  
une ambition  
de protection  
et de valorisation  
des paysages

JEUDI 3 DÉCEMBRE 2015  
HÔTEL DU DÉPARTEMENT, PRIVAS  
DE 9H À 16H30

Les paysages sont au cœur des préoccupations présentes et à venir pour l'Ardèche, à la croisée des enjeux environnementaux, culturels, économiques et touristiques. C'est la qualité de vie des Ardéchois, l'attractivité et la durabilité du territoire qui se jouent ici.

En tirant parti des contraintes géographiques, les Hommes ont façonné, pendant des siècles, des paysages aujourd'hui riches de leur diversité et de leur originalité. Ils l'ont fait pour répondre à leurs besoins essentiels : se nourrir, habiter, se déplacer. De la même façon, les usages contemporains modèlent notre territoire. Les évolutions démographiques, les progrès techniques et les bouleversements sociaux des deux siècles passés amènent les sociétés à vivre différemment les paysages et l'espace. Préservation environnementale et patrimoniale des paysages ruraux et urbains, développement du péri-urbain, essor des voies de communication et des zones d'activité, concentration touristique en certains lieux, déprise agricole... constituent autant de réalités contemporaines qui peuvent s'avérer contradictoires.

A toutes les échelles, la question des regards et des enjeux à la fois particuliers et collectifs apparaît comme centrale. Un habitant de longue date ou récemment installé, un élu, un investisseur, un exploitant agricole, un touriste de passage, un défenseur de l'environnement ne partageront pas, sur le même espace, le même point de vue, et ce qui paraîtra positif à l'un ne sera pas vécu de même par un autre.

Comment réagir alors lorsque, élu ou technicien, on doit faire ou faire appliquer des choix d'aménagement ? Comment impliquer chacun pour construire et mettre en œuvre une politique globale qui permette de concilier tous les points de vue et de préserver cette richesse commune que sont les paysages ?

C'est à cette réflexion que ces premières Rencontres du paysage en Ardèche vous invitent. Cette journée d'étude se veut ouverte aux débats, à l'échange de points de vue et d'expériences, afin de construire ensemble une vision partagée de l'action publique en faveur des paysages.

**Christine Malfoy**,  
vice-présidente déléguée  
à l'environnement, aux espaces  
naturels sensibles  
et à la transition énergétique

Nous vous souhaitons de belles  
Rencontres !

**Olivier Pévèrelli**,  
conseiller départemental  
délégué à la culture  
et au patrimoine

# Programme

**9h** : accueil café.

**9h30-9h45** : Introduction de la journée.  
Mot d'ouverture par Christine Malfoy, vice-présidente déléguée à l'environnement, aux espaces naturels sensibles et à la transition énergétique.

**9h45-10h30** : Les paysages comme révélateurs des dynamiques territoriales.  
Observés, analysés, interprétés, aménagés, les paysages sont la traduction visible de facteurs environnementaux et sociaux à l'œuvre sur un territoire. Comment identifier les éléments et les processus qui structurent un paysage ? Comment s'articulent nos différentes manières de "voir", de "penser", de "gérer" et de "vivre" un même paysage ? Comment s'entendre sur une définition commune, et tenter de dépasser les conflits qui apparaissent entre ces différents points de vue ?

*Pierre Derioz, Géographe, Maître de Conférences, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse / UMR Espace-Dev 228 IRD.*

**10h30-11h :** Diffusion du film documentaire « *Qu'en pensent les oiseaux ? Mon paysage, comment je le vois, comment je le vis ?* ».

Fruit d'un travail collectif avec des habitants dans le cadre de la réalisation d'un SCoT, ce documentaire aborde les questions des mutations des cadres de vie et donne à voir la diversité des approches du paysage quotidien.

**11h15-11h45 :** Réinventer les démarches participatives pour assurer une médiation paysagère entre les citoyens et leurs représentants.

L'expérience d'interventions auprès des aménageurs et des habitants, sur des projets à différentes échelles, permet de mieux cerner les enjeux et les méthodes de la participation. Qu'apportent les outils collaboratifs à la conduite des projets ?

*Antoine Luginbühl et Louise Bouchet, paysagistes DPLG, membres du collectif « Passeurs », réseau de praticiens et de chercheurs sur la conduite de la concertation.*

**11h45-12h30 :** Echanges avec la salle.

**12h30-14h :** Déjeuner (participation de 15 €).

**14h-15h15 : 4 ateliers concomitants, au choix.** Chaque atelier commence par la présentation d'une expérience et se poursuit par des échanges avec les participants.

**15h30-16h :** Restitution des ateliers.

**16h-16h30 :** Conclusion et perspectives par Olivier Pévérelli, Conseiller départemental délégué à la culture et au patrimoine.



### **ATELIER 1. Recueillir « l'esprit des lieux » pour construire un projet partagé**

Dans un contexte de tensions liées à des transformations radicales des paysages, les outils de la concertation peuvent aider à bâtir un projet apaisé en intégrant mieux les positions de chacun. Comment cette démarche, qui allie expertise, écoute et dialogue peut assurer la durabilité d'un plan de gestion des paysages ?

*Gabrielle Bouquet, chargée de mission Patrimoine et Culture, Syndicat mixte du Grand site du Salagou.*  
*Animation : Isabelle Chavanon, Directrice du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional.*



### **ATELIER 2. S'appuyer sur les perceptions des riverains et usagers pour imaginer un cœur de village**

Une opération communale d'aménagement peut questionner le rapport de chacun à son paysage quotidien. Qu'est-ce qui fait sens pour les habitants ? Et comment recueillir ces points de vue pour enrichir son projet ?

*Henri Guillot, maire de Mars, Guillaume Bacciotti, Chargé de mission Cadre de vie et territoire durable, Pays Ardèche Verte et Anne Le Guillou, Expert en consultation territoriale.*

*Animation : Nathalie Salinas, chargée de mission Urbanisme et paysage, Parc naturel régional des Monts d'Ardèche*



### **ATELIER 3. Charte paysagère, document d'urbanisme, normes de protection : réussir l'appropriation par l'ensemble des usagers**

Le document cadre, qu'il soit opposable ou non, constitue la ligne directrice d'une opération de protection des paysages. Pour qu'elle devienne opérationnelle, il faut que l'élu, le citoyen, l'habitant, l'entrepreneur soit en mesure de le connaître et de l'intégrer dans ses pratiques.

Comment la médiation en matière d'urbanisme permet-elle aux citoyens et usagers de s'approprier les objectifs de la valorisation paysagère ?

*Cendrine Sanquer, architecte, directrice de la Ville d'Art et d'Histoire de St-Etienne.*

*Animation : Françoise Gonnet-Tabardel, directrice du Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche.*



## ATELIER 4. Elus : quels outils pour agir au quotidien ?

Au quotidien, sur le terrain, quels outils et personnes ressources un élu peut-il solliciter pour construire avec la population une politique respectueuse des paysages ?

*Christian Paladel, maire de Fauçères et Amaël Raphaneau, architecte-conseiller au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche, Jean-François Vilvert, architecte des Bâtiments de France de l'Ardèche.*

*Animation : Paul Savatier, Président du Pays d'Art et d'Histoire du Vivarais méridional, dont la charte architecturale, urbanistique et paysagère est en cours d'élaboration.*

### Public :

Ces Rencontres de(s) paysage(s) s'adressent prioritairement aux élus et techniciens en urbanisme, patrimoine ou aménagement des communes et intercommunalités, des Pays et CDDRA, des structures en charge d'élaborer les SCoT ou de gérer les ENS.

Rencontre organisée par



en collaboration avec :



### Inscription gratuite et obligatoire :

vous pouvez vous inscrire en retournant le coupon-réponse joint ou par internet **à l'adresse suivante :**

<http://vip.sphinxonline.net/enquetecom/bulletindinscriptionrencontredepaysages/questionnaire.htm>

### Contacts :

Marine Bellier,  
chargée de mission Valorisation territoriale des Patrimoines

[rencontres.paysage@ardeche.fr](mailto:rencontres.paysage@ardeche.fr)

04.75.66.79.14

(le jour de la Rencontre -  
accueil du Département :

04.75.66.77.07)



[www.ecovoiturage0726.fr](http://www.ecovoiturage0726.fr)

Nous tenons à votre disposition la liste des personnes inscrites pour un éventuel covoiturage à organiser par vos soins.